Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 25

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188278

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'imaginant pas ce moyen bien simple d'ouvrir la main et de lâcher tout.

Les amis prennent son sort en pitié, s'empressent, font les mille pas, le prennent même à bras-le-corps et tirent à retro avec lui, pendant que, sans se presser, le tendeur du piège arrive, brise la bouteille et s'empare du captif, malgré ses cris et ses grimaces.

A propos de l'exécution de Campi, un journal français raconte cette plaisante histoire :

C'était en 1793. Un grand seigneur de la cour, le marquis de Marville, homme bon, simple, l'un de ceux qui, dès les premiers jours, avaient adopté les idées nouvelles, fut arrêté. Il vivait cependant de la vie des gens du peuple, avait endossé le bourgeron et faisait partie du club des Feuillants. Son nom suffisait pour le perdre. Il fut condamné à mort.

Au moment où il arriva sur la plate-forme, il demanda à Samson, l'exécuteur, l'autorisation de dire quelques mots. On le lui permit.

— Peuple ! dit-il, j'ai cru en toi, j'ai été de tes amis. Des hommes qui te trompent et te conduisent à l'abîme m'ont condamné, m'amènent à la mort. Soit. Mais je veux, avant de mourir, te dire la vérité...

Sur un signe du procureur, chargé de la surveillance, Samson saisit le marquis par les épaules, l'étendit sur la planche, — car à cette époque il n'y avait pas de bascule, et on vous attachait à plat ventre avec des courroies, — et l'*enfourna*.

Le marquis continuait son discours :

— Elevé dans une classe privilégiée, je l'ai volontairement abandonnée pour vivre de ta vie, pour demander au travail mon pain quotidien, j'ai fait acte toujours de bon patriote...

Le couperet tomba.

Mais on usait tellement de la guillottine, à cette époque de liberté, que le malheureux instrument était tout détraqué. Le couperet, glissant mal, s'arrêta sur le cou du patient, dont la chair seule fut entamée, tandis que les vertèbres résistaient.

Samson et ses aides relevèrent le couteau. Ce que voyant, le marquis, toujours la tête dans la lunette, reprit avec le plus grand sang-froid :

— Je te disais donc, peuple, lorsqu'on m'a interrompu...

Le couteau, retombant, *interrompit* de nouveau le discours de M. de Marville.

On nous communique ces quelques lignes, extraites d'une ordonnance de LL. EE. du Conseil de guerre de la République de Berne, pour régler l'exercice de l'Infanterie, datée de 1768 :

De la manière de ranger les soldats. — Les plus beaux hommes seront placés au premier rang, les suivants au 3me et les plus petits au 2d pour que la troupe forme un beau coup-d'œil et que dans les feux le 3me rang ait un avantage sur le 2d. Si un contingent ou une compagnie sortent seules pour l'Exercice on les range *des ailes au centre*, mais si elles doivent manœuvrer par bataillons, ceux de la droite rangent *de la droite à gauche*, et ceux de la gauche *de gauche à droite*, etc., etc., de même pour les régiments.

LE NAUFRAGE DU WATERLOO

IV

— Quel âge avait-il ? dit sir Plough ; avait-il des enfants, des charges ?

— Quarante-deux ans, monsieur, une femme, cinq enfants, et son vieux père, un ancien pilote blessé à la mer.

— Bravo ! fit sir Plough, vous ne m'empêcherez pas...

Et s'étant levé, il déposa les billets de banque sur l'assiette de l'absent, et, prenant à sa boutonnière une rose que son fils lui avait donnée, il la plaça sur les billets en disant :

— Ce sera pour sa veuve. Vous me ferez grand plaisir d'offrir cela à la pauvre femme, et de lui dire que je me charge du père ainsi que de l'instruction des enfants. Et vous voudrez bien ajouter que je serais bien heureux, bien honoré, d'embrasser la femme d'un brave à qui nous devons la vie.

— Nous vous l'amènerons demain matin, monsieur, vous lui ferez vos générosités vous-même. Elle sera si contente, elle voulait venir vous remercier pour le magnifique enterrement, mais elle ne l'a pas osé faire.

— C'est à moi d'aller à elle ; conduisez-moi, mes chers braves.

— Elle est bien en larmes aujourd'hui, fit le patron ; demain vaudrait mieux.

— Vous avez raison, venez me prendre ici demain à dix heures.

— Convenu, répondit maître François, et maintenant, monsieur, nous nous en allons, nous avons à travailler.

— Pas sans nous être embrassés, dit sir Plough, les paupières rougies par des larmes longtemps contenues.

A chaque accolade, sir Plough, tout ému, tout troublé, détachait de sa personne quelque bijou qu'il mettait chaleureusement dans la main de chaque marin. Il étreignait chacune de ses mains de crainte qu'elle ne se rouvrît pour refuser ce qu'il donnait avec tant de bonheur, son épingle de cravate, sa montre, sa bague, sa chaîne.

— Gardez, gardez, mon ami... souvenir... souvenir...

L'émotion l'empêchait d'articuler ses mots et de construire des phrases.

Lorsque les sauveteurs se furent retirés, son fils lui dit :

— Vous disiez, mon père, que les Français...

— Chutt ! fit vivement sir Plough en mettant doucement sa main sur la bouche du jeune homme, taisez-vous, je disais que les Français sont les premiers chrétiens du monde.

Le lendemain matin, à dix heures, sir Plough et son fils, conduits par maître François, patron de la chaloupe de sauvetage, s'arrêtaient devant une maisonnette à demi enfouie dans les terrains de Sainte-Adresse. Portes et fenêtres étaient closes en signe de deuil ; le marin, en hôte familier qu'il était, tourna la clef de la porte, et entrant le premier, dit :

— Bonjour, mère Mardrec, je vous amène M. Plough et son fils, qui veulent vous voir.

Et la pauvre veuve, occupée à allaiter, jeta vivement un fichu sur son sein et leva sur les étrangers des yeux étonnés, gonflés par les pleurs, et qui semblaient leur dire : « C'est vous qui êtes la cause de mon malheur. »

L'Anglais comprit ce regard. Il ne fit pas de discours ; des paroles n'eussent-elles pas été vaines et de mauvais goût dans une circonstance aussi touchante ? Il dit simplement :

— Madame, je n'aimais qu'un seul être au monde, mon fils que voici : votre mari est mort pour me le conserver ; et de plus, les braves qui l'accompagnaient m'ont sauvé, moi aussi ; je dois donc deux existences.

— Rien ne remplacera mon pauvre défunt. Cependant,